

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU FONDS NATIONAL DES REVENUS DES HYDROCARBURES (FNRH)

Année 2020

Juin 2021

I. INTRODUCTION

Les ressources pétrolières constituent une richesse nationale pour laquelle l'État s'est engagé à assurer une gestion efficiente et équitable, conformément aux principes de transparence, de responsabilité et de précaution dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Ainsi le Gouvernement Mauritanien a opté pour la mise en place d'un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) destiné à collecter l'ensemble des revenus de l'État provenant de l'exploitation des ressources nationales en hydrocarbures. Ce fonds joue le rôle d'un fonds d'épargne et d'investissement pour les générations futures, tout en jouant un rôle stabilisateur de la politique budgétaire, avec des retraits plafonnés par la loi de Finances, indexés sur le déficit budgétaire et sur le poids des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les actifs non utilisés de ce fonds sont placés aux meilleures conditions du marché, suivant une gestion optimale et prudente.

La gestion du FNRH a été déléguée par le Ministère des Finances à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et domicilié auprès de la Banque de France (BdF) conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 2006-08 du 4/4/2006.

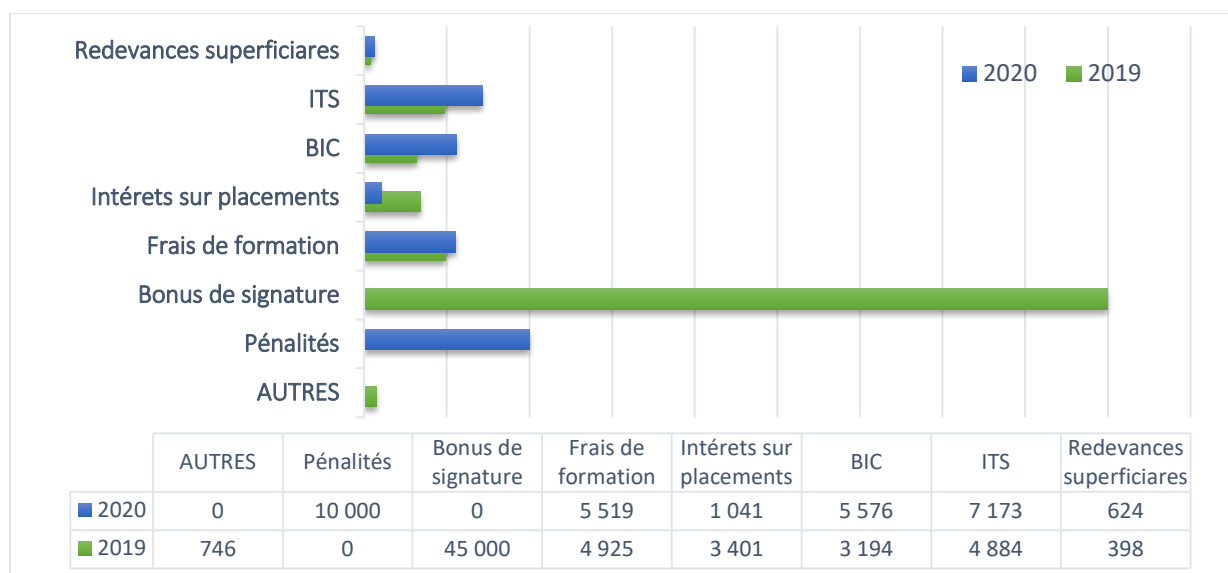
L'objet du présent rapport est de rendre public, en vertu de l'article 10 de la loi N° 2008-020, l'ensemble des opérations de gestion exécutées sur le compte du FNRH et les performances de gestion du fonds. Le présent rapport restitue l'ensemble des opérations de gestion en termes d'encaissements et de décaissements réalisées sur le compte, durant l'exercice 2020, tout en mettant en exergue les performances réalisées en termes de placements des avoirs du fonds sur les marchés financiers internationaux.

II. Encaissements réalisés sur le FNRH

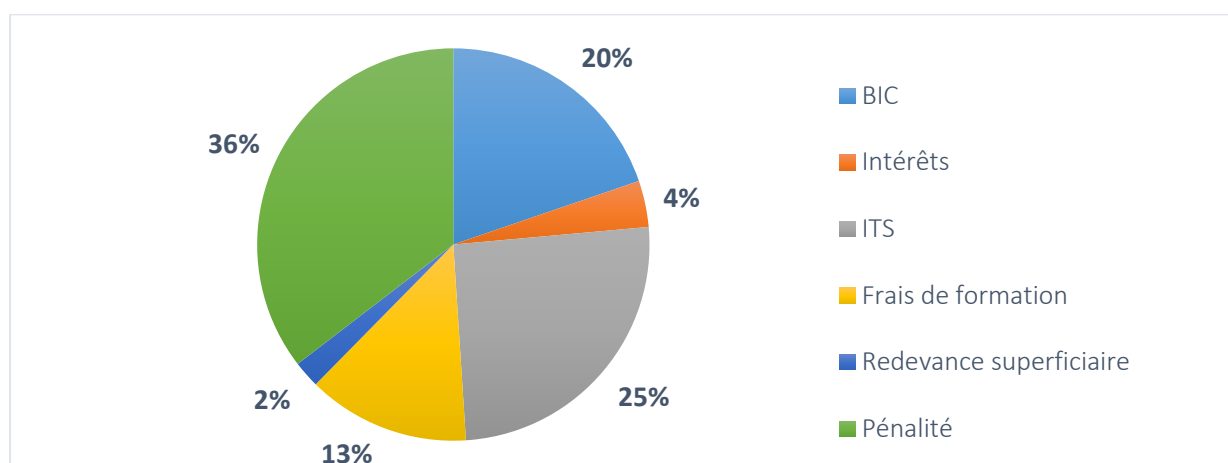
Au titre de l'exercice 2020, les encaissements sur le compte FNRH ont été de **29 933 761.67 USD**. Les encaissements réalisés sur le compte FNRH correspondent aux redevances, impôts et taxes versés par les sociétés pétrolières, les appuis à la formation et à la promotion du secteur des hydrocarbures et les intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales.

Par rapport à l'année 2019, les encaissements ont enregistré une baisse de **31 084 329.65 USD**, soit une diminution de 51%. Cela s'explique essentiellement par les versements de bonus de signature en 2019, par la société BP et la société TOTAL, respectivement, d'un montant de 5 Millions USD et de 40 Millions US.

Encaissements réalisés en 2020 par nature (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2020 par nature



1. Redevances, Impôts et Taxes

Les redevances superficielles, les impôts et les Taxes (BIC et ITS) versées par les sociétés pétrolières opérantes sur le territoire national, au titre de l'année 2020, se sont situées à hauteur de 13 373 731 USD.

Les redevances, impôts et taxes se sont améliorées par rapport à l'année 2019 en enregistrant une progression de 55%, soit un montant de 4 766 354 USD.

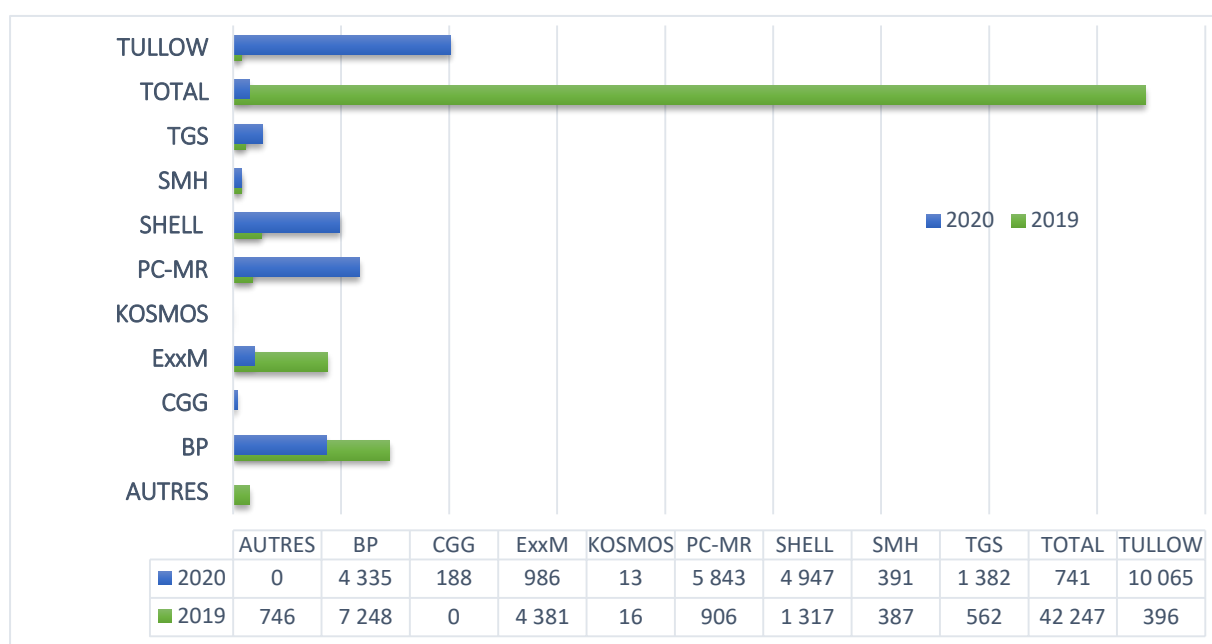
2. Appuis à la formation

Durant l'année 2020, le secteur des hydrocarbures a bénéficié d'un montant de 5 518 916,39 USD au profit de la formation et de la promotion du secteur. Comparé à l'année 2019, les frais de formation ont enregistré un accroissement d'un montant de 2 255 513,39 USD, soit une amélioration de 69%. Cette augmentation s'explique par les versements réalisés par SHELL Exploration & Production au profit de la formation, qui sont passés de 700 000 USD, en 2019 à 1 400 000 USD en 2020.

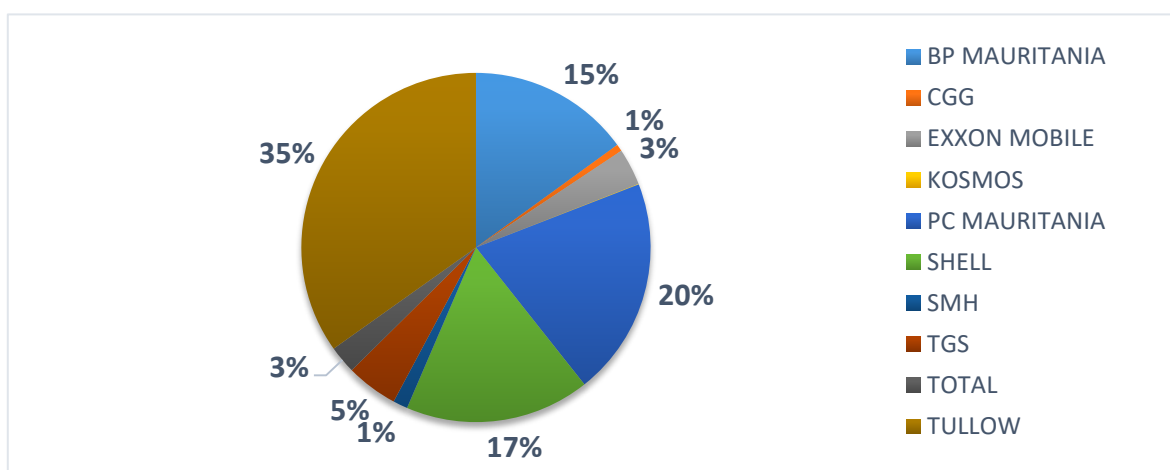
3. Pénalités

Dans le cadre de violations des engagements contractuels, au titre de l'exercice 2020, l'opérateur TULLOW s'est vu infligé une amende d'un montant de 9 999 985 USD, suite au non-respect des dispositions des contrats d'exploitation.

Encaissements réalisés en 2020 par entité versante (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2020 par partie versante

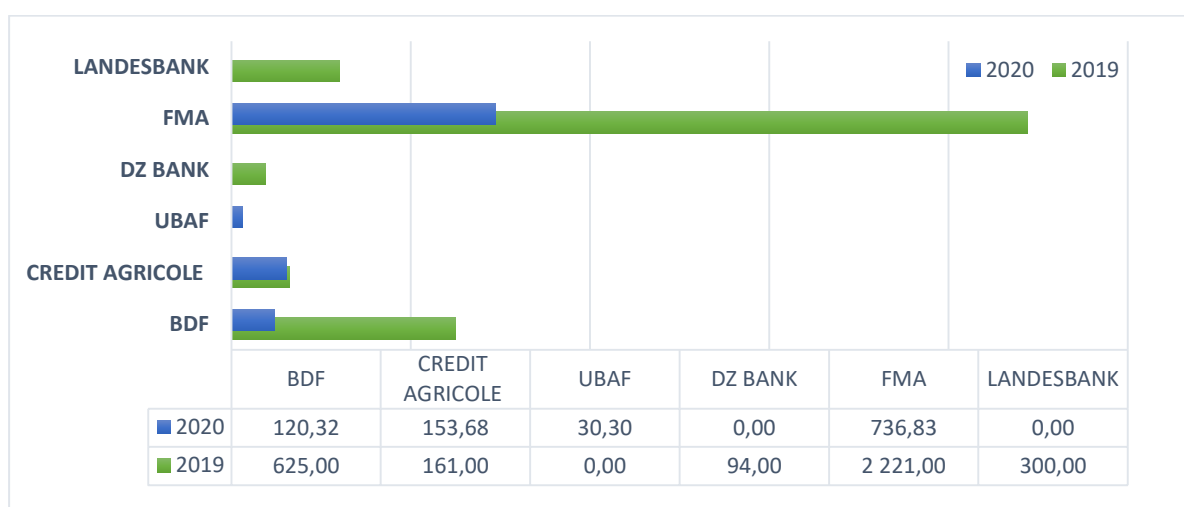


4. Intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds

Les avoirs du FNRH sont placés sous forme de dépôt à terme conformément à la politique de placement en vigueur pour les réserves extérieures de la BCM. Les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, au cours de l'année 2020, ont atteint un montant de 1 041 129 USD.

Par rapport aux montants réalisés en 2019, les intérêts perçus sur les placements des avoirs du fonds en 2020 se sont dégradés de 2 360 042,18 USD, soit une diminution 69%. Cela s'explique, d'une part, par la dégradation des avoirs du fonds et d'autre part, par la chute des taux d'intérêts sur les marchés internationaux, suite à la crise économique provoquée par la pandémie du COVID-19.

Revenus issus des placements des avoirs du FNRH (en milliers USD)



III. Décaissements exécutés sur le FNRH

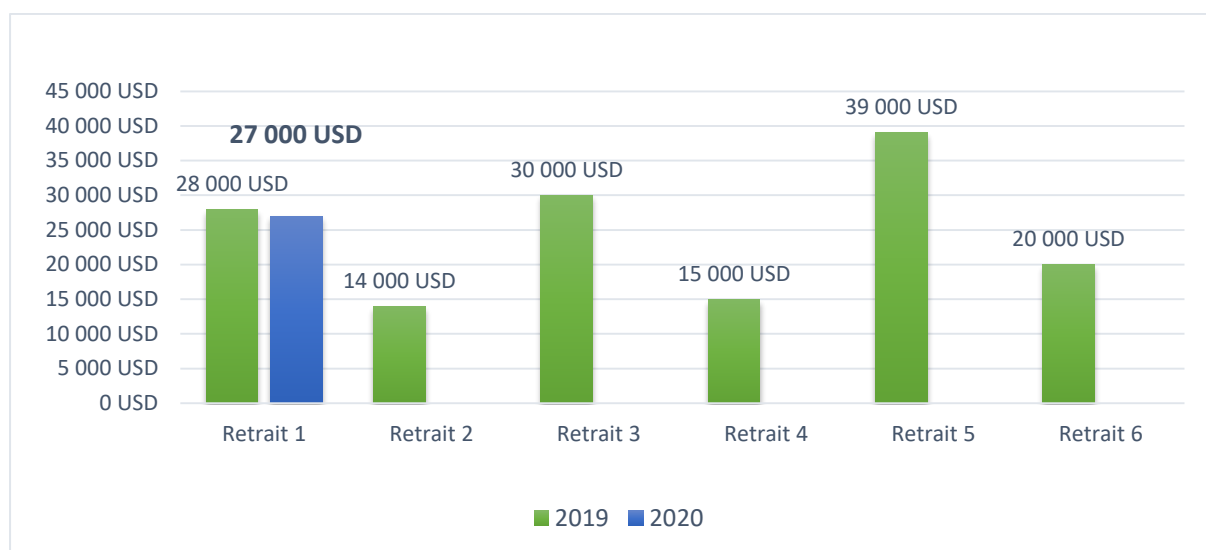
Sur l'année 2020, les décaissements sur le FNRH ont été de **27 018 577,31 USD**.

Dans le cadre des contributions du FNRH au financement du déficit budgétaire de l'État, les retraits sur le compte du FNRH se sont vus diminuer, en 2020, de 82 % par rapport à ceux réalisés durant l'année 2019. En effet, les retraits sur le FNRH sont passés de **146 000 000 USD** en 2019, à **27 000 000 USD** en 2020, exécutés conformément aux autorisations de la Loi de finances de l'année.

D'autre part, au titre de l'exercice 2020, le compte du FNRH a été débité à hauteur de **18 577,31 USD**. Ces décaissements correspondent à :

- Un montant de **3 833,39 USD** relatif aux frais de gestion du compte et aux intérêts négatifs retenus par la Banque de France ;
- Un montant de **14 743.92 USD** correspondant à des opérations de régularisation d'écritures comptables passées sur le compte.

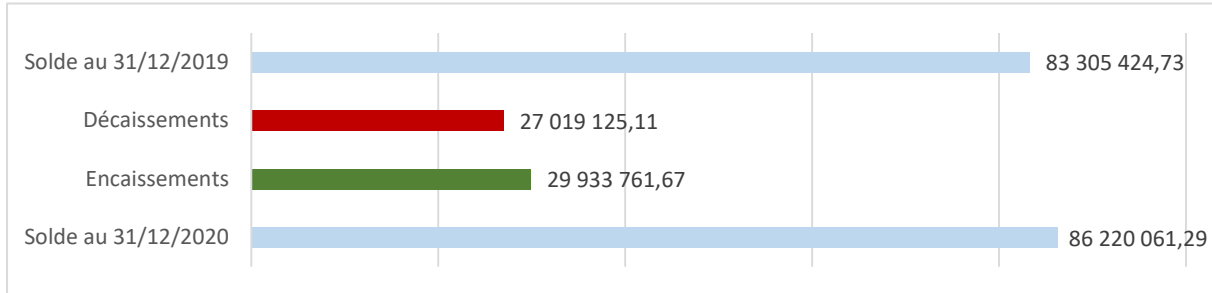
Profil des retraits sur le FNRH (en milliers USD)



IV. Évolution du solde du compte FNRH :

Ainsi, étant donné le solde du FNRH au 31/12/2019, et les encaissements et décaissements effectués au cours de l'année 2020, le solde du FNRH au 31/12/2020 s'est situé à 86 Millions USD.

Solde du FNRH



Contrairement à l'année 2019, qui a été marquée par une dégradation du solde du compte d'un montant de 84 981 908,68 USD, les avoirs du FNRH ont enregistré une augmentation d'un montant de 2 914 637 USD, soit 3,5% du solde constaté au 1 Janvier 2020.

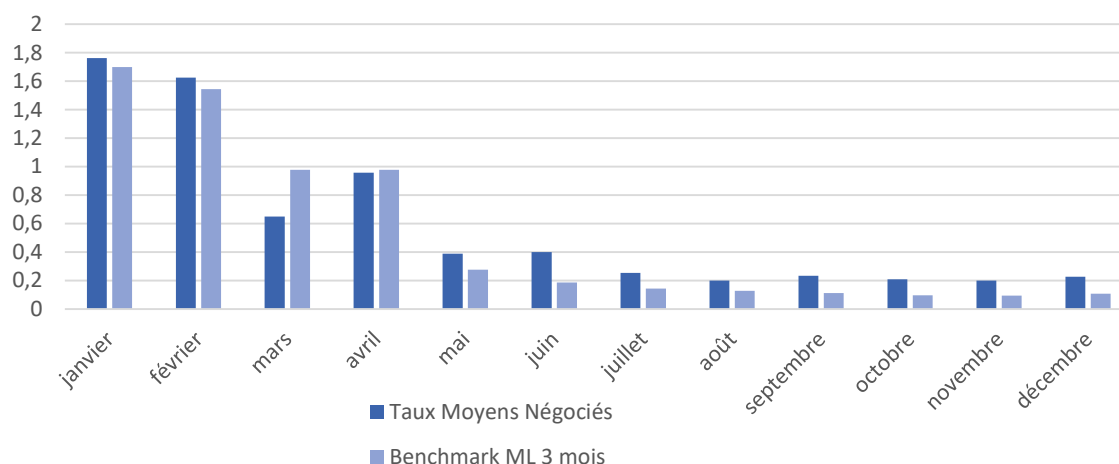
Évolution du solde du FNRH en 2020



V. Performance de gestion du Fonds par rapport au BENCHMARK

Le benchmark ¹choisi pour mesurer la performance du FNRH est le Merrill Lynch 3 mois USD (même indice appliqué au portefeuille de dépôt de la BCM). Au cours de l'exercice 2020, la performance du FNRH était globalement positive comparée au benchmark ML 3 mois USD.

FNRH VS Benchmark ML 3 Mois

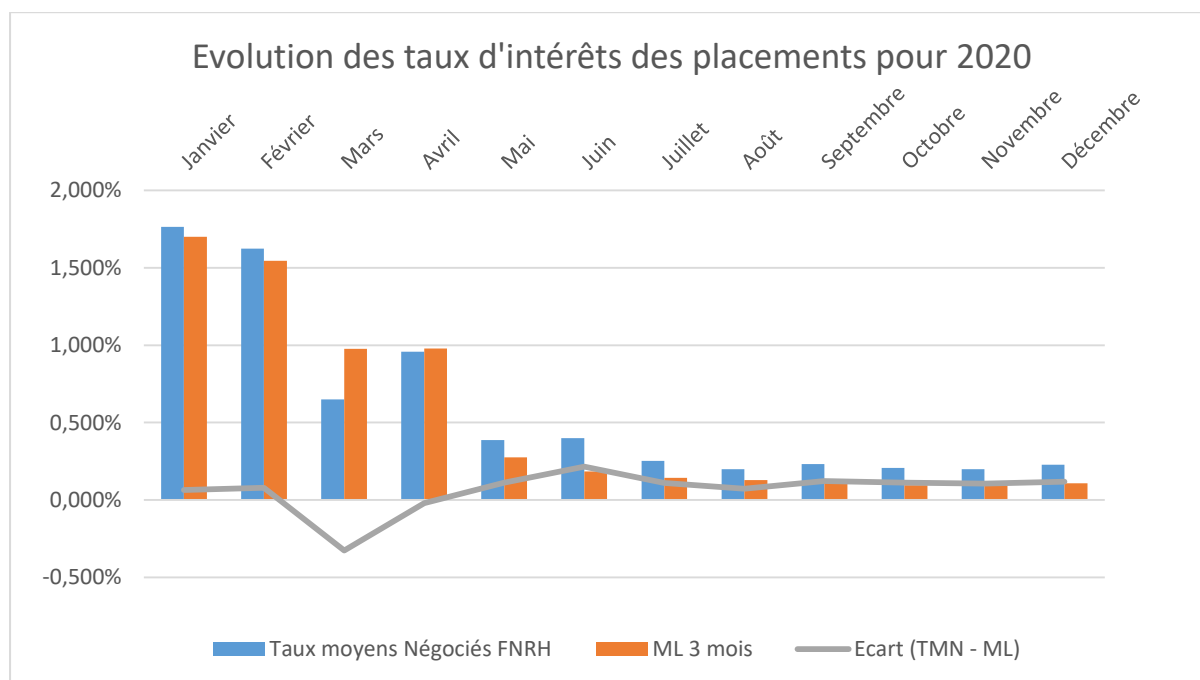


Mois	Taux moyens Négociés FNRH	ML 3 mois	Ecart (TMN - ML)
Janvier	1.763%	1.699%	0.064%
Février	1.624%	1.544%	0.080%
Mars	0.650%	0.977%	-0.327%
Avril	0.957%	0.978%	-0.021%
Mai	0.388%	0.276%	0.112%
Juin	0.400%	0.185%	0.215%
Juillet	0.253%	0.143%	0.110%
Août	0.200%	0.128%	0.072%
Septembre	0.233%	0.111%	0.122%
Octobre	0.208%	0.096%	0.112%
Novembre	0.200%	0.094%	0.106%
Décembre	0.227%	0.108%	0.119%
Moyenne Annuelle	0.592%	0.528%	0.064%

¹ L'indice de référence est un indice qui reflète la performance du marché de façon à ce que le gouvernement et les organismes de supervision puissent mesurer la performance des gestionnaires de placements par rapport à la moyenne du marché sur lequel elle investit. Un indice de référence (benchmark en anglais) est un indicateur permettant d'évaluer la performance d'un marché financier.

L'effet de la crise économique s'est fait sentir autant sur le benchmark ML 3 mois que sur les taux moyens négociés pour les placements des avoirs du FNRH, particulièrement à partir du mois de mars.

En effet, les deux premiers mois de l'année ont montré une performance relativement bonne pour ensuite se dégrader en mars où les taux ont atteints 0,65%. Le benchmark ML 3 mois a montré une baisse continue des taux d'intérêts perçus pour les placements, avec une légère augmentation en décembre. Comparé au taux du benchmark ML 3 mois, la stratégie de placement du FNRH a montré une faible performance aux mois de mars et d'avril, avec la chute brusque des taux d'intérêts en début d'année, qui s'est améliorée à partir du mois de mai. Sur le reste de l'année la performance a été meilleure pour les placements du FNRH que pour le taux de référence du benchmark avec un écart moyen de **+0.064%**.



VI. Conclusion

Globalement, la gestion du compte FNRH au cours de l'année 2020 a montré une amélioration du solde de 3,5% par rapport au solde en début d'année, avec un retrait pour le financement du budget effectué en une fois, conformément aux autorisations de la loi de finances 2020.

Les encaissements ont été de **29,97 Millions USD**, dont **1,07 Millions en intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds**. Les décaissements effectués au cours de l'année 2020, ont été de 27,05 Millions USD, situant le solde du FNRH au 31/12/2020 à **86 Millions USD**.

Malgré le contexte mondial difficile marqué par la chute des taux d'intérêts pour les placements, voire des rémunérations négatives par période sur les dépôts à la Banque de France, la performance des placements du fonds a été globalement satisfaisante avec des intérêts moyens perçus au cours de 2020 supérieur au benchmark utilisé de **0.064%**. Sur l'année 2020, ces placements ont générés **1,07 Millions USD**.